



STAGIAIRES

12 stagiaires max.



DURÉE

2 jours



LIEU

En centre ou intra



OBJECTIFS

Être capable de :

- Permettre au personnel réalisant des opérations d'ordre électrique Haute Tension A (HTA) de mettre en application les prescriptions de sécurité de la norme NF C 18-510 lors de l'exécution d'opérations sur ou au voisinage des ouvrages et installations électriques.
- S'assurer de leur aptitude à adapter ces prescriptions.



PUBLIC

- Opérateurs assurant l'exécution d'opérations électriques HTA.
- Personnes chargées de la direction effective des travaux électriques ou non, chargées de consignations électriques en haute tension, chargées d'effectuer des manœuvres sur des installations électriques, de diriger ou effectuer des mesurages ou vérifications sur des installations électriques.



Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation et éventuellement l'orientation vers un de nos partenaires.



PRÉREQUIS

Être titulaire d'une formation NF C 18-510 TC N°2

Médicalement apte.

Compréhension, maîtrise de la langue Française et des 4 opérations de calcul.



**MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES**

- Formation théorique magistrale sur supports pédagogiques. Support vidéo, diaporama, livret de formation, exposés interactifs, QCM.
- Mise en situation pratique sur installation haute tension.
- Ressources pédagogiques : Décret N°2010-1118 du 22 septembre 2010 / Norme NF C 18-510 de janvier 2012 et amendement A2 de juin 2023 / ED6127 de l'INRS



 **FORMATEUR**

Formateur(s) expérimenté(s) avec des diplômes et une expérience professionnelle en adéquation avec la formation.

 **MOYENS
TECHNIQUES**

- Salles de formation avec des capacités d'accueil supérieures ou égales à 12 stagiaires, équipées de tableaux blancs, PC et vidéoprojecteurs.
- Formation pratique Local Haute Tension (cellules HT ; transformateur ; équipement et matériel adaptés) et TGBT.

 **TARIF**

En inter à partir de 480 € HT

En intra à partir de 1980 € HT / jour

 **METHODE
D'EVALUATION**

Evaluation théorique sous forme de QCM.
Evaluation Pratique sous forme d'observation du formateur.

 **SANCTION**

Attestation de stage avec formation d'un avis de niveau d'habilitation (AFF et AF).
Cet avis fait suite à une évaluation des acquisitions théoriques et pratiques pendant la formation.
NB: Le titre d'habilitation définitif est établi et délivré par l'employeur.

CONTENU DE LA FORMATION

PRESENTATION

Objectif global de la formation
Généralités
Les accidents.

FORMATION THEORIQUE HT

Réglementation et obligation en matière de consignation HTA

Rappels des fondamentaux

- Définition et explication des différents phénomènes électriques liés à la Haute Tension
- Les domaines de tension
- Les distances de sécurité

Que faire en cas d'accident (rappels)

- P.A.S

Les moyens de protection

- Les dispositifs de sécurité de l'installation électrique
- Les équipements de protection individuelle
- Les équipements de protection collective
- Le balisage des zones à risques

La consignation et la déconsignation électriques

- Les différentes opérations
- Principes d'un dispositif des interverrouillages et asservissement mécanique

Rappels concernant Les procédures administratives

MODULES PRATIQUES EVALUATIONS HT

Savoirs et savoir-faire conformes à la NF C 18-510.

Chapitres D.2.16, D.2.18, D.2.19, D.2.20, D.2.21 pour la partie HT

Evaluations pratiques.

